

Séance du 30 Mars 2005

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; MM. Etchegaray, Millet-Barbé, Labayle, Pommiez, Mme Durruty, MM. Massé, Delas, Mme Dufrene, MM. Gommez-Vaez, Saussié, Mme Favoreu-Dumas, Adjointes ; MM. Laroche, Lozano, Mmes Ipharraguerre, Chevrel, Bordenave, Boé, Chabaud-Massoni, Darmendrail, Jeambrun, Lauqué, Bédarrides, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Charrier, Mmes Doucet-Joyé, Levraud, MM. Hontabat, Causse, Mmes Bisauta, Capdevielle, M. Casenave, Mme Lougarot, MM. Larralde, Sarhy, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Trunet à M. Millet-Barbé, Mme Carreiro à Mme Doucet-Joyé, Mme Larran-Lange à Mme Capdevielle.

SECRETAIRE : Mme Doucet-Joyé.

OBJET :FINANCES - Convention de financement avec la Communauté d'Agglomération pour la réhabilitation du Théâtre Municipal.

M. le Maire présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

La rénovation du Théâtre municipal a été retenue au Plan pluriannuel d'investissement de la Communauté d'agglomération au titre des opérations d'intérêt communautaire. La Ville de Bayonne assurant la maîtrise d'ouvrage de ce chantier, la Communauté participe à son financement par le versement d'un fonds de concours, dont le montant a été arrêté à 762 000 €

Comme c'est la règle, une convention a été préparée, qui fixe le montant de cette participation et ses modalités de versement.

Je vous demande donc d'autoriser M. le Maire à signer la convention à intervenir avec la Communauté d'agglomération.

Adopté.

M. Causse, Mmes Bisauta, Capdevielle, M. Casenave s'abstiennent.

Mme Lougarot, M. Larralde s'abstiennent.

Ont signé au registre les membres présents.